



**Réunion du Syndicat Mixte
du Bassin des Mauves et de ses Affluents
Mercredi 30 mars 2016 à 18h15**

L'an deux mille seize, le 30 mars à 18h15, les membres du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents, se sont réunis à la Mairie de Meung-sur-Loire (Salle du Conseil) sous la présidence de Monsieur Laurent SIMONNET, Président.

Etaient présents :

- Communauté de Communes du Val des Mauves :
Meung-sur-Loire : Mme Martin, M. Simonnet
Bacon : M. d'Aboville
Huisseau-sur-Mauves : M. Lamorisse
Coulmiers : Mme Chignard (suppléante de M. Amary)
Le Bardon : M. Brihay, M. Caes
Rozières-en-Beauce : M. Pommier
- Commune de Baule : M. Gonnet

Absent excusé représenté :

M. Maurin avait donné pouvoir à M. Gonnet

Absents excusés non représentés :

- Communauté de Communes du Val des Mauves :
Bacon : Mme Benier
Coulmiers : M. Dessemond
Huisseau-sur-Mauves : M. Roussarie
Rozières-en-Beauce : Mme Fabre

Assistaient à la séance :

Mme Mauclerc, membre suppléant pour la Communauté de Communes du Val des Mauves (Meung-sur-Loire)
M. Vauxion, Responsable administratif du Syndicat
M. Musqui, Technicien Rivière
M. Métais, Responsable technique du Syndicat

Etait excusé :

M. Pichon, Receveur du Syndicat

L'ordre du jour a été étudié comme suit :

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015.

Le Comité syndical, à l'unanimité, a autorisé la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2015.

Contribution des adhérents pour l'année 2016.

A l'unanimité, le comité a maintenu les cotisations comme suit :

Communauté de Communes du Val des Mauves :	36 897 €
Commune de Baule :	1 338 €
TOTAL	38 235 €

Souscription d'une ligne de crédit de trésorerie.

Afin de faire face à des besoins ponctuels de trésorerie, à l'unanimité, le Comité a autorisé Monsieur le Président à souscrire une ligne de crédit de trésorerie pour l'année 2016, à hauteur de 50 000 €.

Vote de l'indemnité du Chef du Centre des Finances Publiques.

A l'unanimité, le Comité Syndical a approuvé le principe du versement de l'indemnité de conseil à Monsieur Jean-Michel PICHON, Chef du Centre des Finances Publiques de Meung-sur-Loire, à compter du 1^{er} octobre 2015, à hauteur de 50 % de son montant maximum sur la base des modalités de calcul précisées dans l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Approbation du Budget Primitif 2016.

Après examen du projet de Budget Primitif 2016 et de la reprise des reports, le Comité a adopté à l'unanimité ce document équilibré comme suit :

Section de fonctionnement :	187 599,42 €
Section d'investissement :	93 853,64 €

Dates des faucardements 2016.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité a décidé de fixer la période de faucardement du 13 juin au 13 juillet 2016.

Lancement des consultations liées aux travaux 2016.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires au lancement des consultations relatives à la réalisation des travaux et études inscrits dans le programme de l'exercice 2016, et à signer tous les documents nécessaires au démarrage des travaux.

Questions et communications diverses :

- « La Semaine des Rivières », édition 2016.

Le programme de « La Semaine des Rivières » (manifestation « Rendez-vous au bord des Mauves » qui se déroulera du 28 mai au 5 juin 2016), a été présenté au Comité Syndical.

- Projet de convention avec la M.F.R. de Chaingy.

Monsieur le Président a présenté à l'Assemblée le projet de coopération entre le Syndicat et la M.F.R. de Chaingy : le Technicien Rivière réalisera des demi-journées d'animation thématique, et, en contrepartie, la M.F.R. mettra en place des chantiers-école au profit du Syndicat.

Meung-sur-Loire, le 4 avril 2016

Le Président,

Laurent SIMONNET



Affiché le : **05 AVR. 2016**